Expositions artistiques

Appel de dossiers 2022

La Ville de Matane accorde une importance majeure à sa vie culturelle.

Elle reconnaît la culture comme :

- Un apport majeur à la qualité de vie des citoyens ;
- Un enjeu de premier plan du développement social, communautaire et économique de son territoire ;
- L'accomplissement de la vitalité des collectivités ;
- Un lieu de développement du sentiment d'appartenance des citoyens envers leur communauté ;
- Une composante essentielle de la vie collective et individuelle ;
- Un secteur ayant un impact social, économique et touristique indéniable ;
- Un moyen privilégié pour le développement de partenariats ;
- Une histoire et un patrimoine à préserver.

Par ses présentoirs de la piste cyclable William-Price, la Ville vise les objectifs suivants :

- Diffuser des productions artistiques des talents de La Matanie ;
- Familiariser le public aux arts visuels ;
- Faire connaître et mettre en valeur la production artistique locale en arts visuels, un créneau signature de la Ville de Matane.

Dans le cadre de sa programmation 2022, la Ville de Matane invite donc les artistes en arts visuels à soumettre leur candidature pour les expositions suivantes :

Hiver 2022 : du 3 janvier au 30 avril
Printemps - été 2022 : du 1er mai au 31 août
Automne 2022 : du 1er septembre au 31 décembre
Piste cyclable William-Price – secteur volleyball : 6 visuels – secteur Hôtel de ville : 6 visuels
Parc Jean-Charles-Forbes – 4 visuels

230, avenue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A2

ville.matane.qc.ca
Téléphone : 418 562-2333

Matane

La Ville de Matane :

- Prend en charge le graphisme, l'impression, l'installation et la promotion de l'exposition ;
- Prend en charge la photographie des dessins ou peintures si nécessaire ;
- Offre un cachet de 50 $ par œuvre originale (visuel).

Date limite pour la présentation des dossiers : 10 décembre 2021

Exigences du dossier :

- Les présentoirs sont de la dimension suivante : 44 ½ X 32 ¾ ;
- Les photos et projets artistiques (littérature – peinture – dessin) présentés doivent être en mode paysage ;
- Le nombre de photos et/ou de projets artistiques soumis doit correspondre au nombre de présentoirs (4-6-10-12) ;
- Les photos doivent être en format JPG ou TIFF ;
- La résolution des photographies doit être de 300 dpi et un minimum de 3 000 pixels de largeur ;
- L'artiste doit être un résident de La Matanie ;
- L'artiste doit inclure un court texte biographique et une description de son projet – 200 mots environ

Faites parvenir votre dossier à :

Ville de Matane
Sylvie Caron, responsable de la culture et de la vie communautaire
230, avenue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A2
s.caron@ville.matane.qc.ca